

Compte rendu du Conseil d'Administration du mardi 06 mars 2018 au siège de Feurs

Etaient présents:

- Hassan BOUKAR (Feurs), Carine ETIS (Boën s/ Lignon), Dominique GOUTAGNY (St Martin la Plaine), Arnaud MEYER (St Chamond), Yves PEYCELON (Montbrison), Eric RAILLARD (St Etienne- Les Tilleuls) – Guillaume ARMAGNAT (AD42), Cécile POYET (AD42),

Excusé(e)s:

- Laurence BOUCHET (Union Lestra Valeille), Sylvie GARCIA (Chazelles sur Lyon), Ayachi RICHE (Nouveau Théâtre de Beaulieu, St Etienne)

Validation du CR du dernier CA du 06/02/18

Il a été validé par mail. Il reste à diffuser, le calendrier ne l'ayant pas permis.

Préparation de l'AGE et de l'AGO

Samedi 7 avril à la MJC de St Cyr les Vignes :

- Accueil à 8h30
- 9h – 10h : AGE, présentation des nouveaux statuts, échanges et vote
- 10h – 12h : AGO, suivi d'un pot
- Rapport moral
- Rapport financier
- Cotisation
- Renouvellement du CA

Le président propose au CA le rapport moral. Après amendement, notamment sur le lien à faire avec l'AGE qui a précédé et la nouvelle organisation collégiale, il est adopté à l'unanimité (6voix).

Le rapport financier est lu et commenté. Le CA l'adopte à l'unanimité.

Cotisation : le CA propose de la maintenir à son niveau actuel soit 2,55 € par adhérent. Nous devons maintenir un certain équilibre afin de ne pas casser la dynamique qui a été mise en place et qui profite au plus grand nombre des MJC ligériennes. Nous savons d'autre part qu'un certain nombre de produits sont limités dans le temps. Ayant conscience des questionnements que cela peut poser pour certains, le CA va solliciter des rencontres. Des contacts vont être pris très prochainement.

Animation du territoire

- L'expérimentation d'une équipe mobile pour accompagner les projets des Juniors Associations se met en place. Une rencontre a eu lieu avec les communes de Neulise et de st Marcel de Félines. De nombreux jeunes étaient présents. En est sorti un projet qui sera validé par des conventions avec les communes. La MSA (Mutualité Sociale Agricole) sera sollicitée pour une subvention dans le cadre d'une aide aux projets de jeunes en milieu rural, convention Jeunes / Communes / Association Départementale.

L'AD est très claire sur cette expérimentation : Ce projet devra permettre de nourrir le

réseau, de lui renvoyer une analyse des effets produits par cette de nouvelles formes d'intervention auprès des publics jeunes et par cette nouvelle forme de coopération avec les jeunes et les collectivités locales.

- Une formation des animateurs de MJC a été mise en place, début mars au château de Goutelas. Une quinzaine d'animateurs de 12 MJC devrait participer, sur le thème « Construire, Mener et Animer un débat participatif ». L'association « Lyon A Double Sens » assurera l'animation.

Fonction employeur

- Une rencontre est prévue le 5 avril avec le cabinet CAP Conseil pour envisager un partenariat externe en vue de services aux MJC. Dominique et Giovanna de St Martin la Plaine participeront à cette rencontre. La proposition qui serait faite aux Maisons se décline en trois étapes :
 1. Un point annuel, administratif, qui reprendrait la vie associative, les statuts, les rapports aux salariés, les relations avec l'AD, ...
 2. Une formation des bénévoles notamment sur la fonction employeur, une actualisation des connaissances liées à la gestion d'une association,...
 3. Un accès à une expertise, Ressources Humaines entre autres, sur une question spécifique de MJC.La prise en charge sera assurée par l'AD.
- Un sujet propre en interne à l'AD : sur proposition de Guillaume le CA est amené à réfléchir l'évolution qui s'opère dans l'équipe des salariés qui s'étoffe, aux tâches nouvelles liées à notre développement. Le CA est d'accord pour reconnaître de nouvelles responsabilités, de nouvelles compétences et se dit prêt à envisager une évolution.

Ouverture sur d'autres territoires

Les rencontres au « BAZAR » de Rodez, en novembre 2017, sous l'égide de la Confédération des MJC, étaient consacrées aux projets de territoires. La Loire était représentée par la MJC de Bussièrès et par la participation de Arnaud, administrateur à l'AD qui en ont rapporté quelques expériences. Afin de donner une suite à ces rencontres et envisager quelques retombées sur notre territoire, un « voyage d'étude » est organisé les 31 mai et 1^{er} juin en Midi-Pyrénées (Toulouse). Un appel est lancé pour une participation d'une dizaine de personnes. Il est souhaitable que ces personnes soient de statuts différents, d'horizons variés.

Cette rencontre avec un autre territoire s'inscrit dans la lignée de la rencontre avec l'Alsace en 2016. Il s'agit d'une volonté affirmée de l'AD de faire l'effort d'aller à la rencontre d'autres acteurs qui travaillent différemment de nous.

Retour sur la rencontre Loire Forez Agglo

Après plusieurs relances, nous avons pu rencontrer des représentants de Loire-Forez. Quatre MJC étaient présentes, APIJ, Boën, Montbrison, St Etienne le Molard. Les élus ont été à l'écoute, découvrant pour certains ce qu'était la vie de notre réseau sur le territoire. Les plus jeunes (APIJ, St Etienne le Molard) ont clairement exprimé leurs projets, les problématiques rencontrées. A nous maintenant d'entretenir une relation qui pourrait aboutir à un partenariat.

Point sur les réunions « professionnels Loire »

13 professionnels présents à la dernière réunion du 26 janvier. Des difficultés pour réunir tout le monde car les attentes sont très diverses. Pour permettre un travail plus collectif des pistes sont envisagées, sans doute une co-construction de l'ordre du jour de ces journées.

Question diverses

- Une info : certaines MJC ont reçu une invitation à payer la taxe d'habitation sur leurs locaux, parties non ouvertes au public.
- Un constat est apporté par la MJC de St martin la Plaine (et relayé par d'autres) : de graves insuffisances chez les derniers titulaires du BAFA. Se pose la question de leur encadrement. Faudrait-il mettre en place une préqualification? Serait-il possible d'envisager une journée de formation avant l'été ? A suivre.

YP

**Prochain Conseil d'Administration
le mardi 27 mars 2018 à 19 h
au siège de Feurs**